



---

**Comité des représentants permanents  
auprès du Programme des Nations Unies  
pour les établissements humains  
Première réunion à participation non limitée/  
Examen à mi-parcours de haut niveau**  
Nairobi, 29 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2021  
Point 1 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Ouverture de la réunion : adoption de l'ordre  
du jour et du programme de travail  
de la première réunion à participation non limitée  
du Comité des représentants permanents  
aux fins d'un examen à mi-parcours de haut niveau**

## Ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

1. Ouverture de la réunion :
  - a) Questions d'organisation ;
  - b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la première réunion à participation non limitée du Comité des représentants permanents aux fins d'un examen à mi-parcours de haut niveau.
2. Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023.
3. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes :
  - a) Établissement du rapport quadriennal du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ;
  - b) Application de la déclaration ministérielle adoptée par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session ;
  - c) Réunion de haut niveau visant à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.
4. Progrès réalisés dans l'application des décisions et résolutions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
5. Rapport de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre du plan d'intervention du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

---

\* HSP/OECPR.2021/1.

<sup>1</sup> À la réunion qu'il a tenue le 8 décembre 2020, le Bureau du Comité des représentants permanents a recommandé le présent ordre du jour provisoire compte tenu des travaux menés par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (l'« Assemblée d'ONU-Habitat ») à sa première session, tenue en mai 2019, et de la nécessité de procéder à un examen à mi-parcours de l'application des décisions et résolutions adoptées par l'Assemblée à ladite session. Le Bureau a reconfirmé l'ordre du jour provisoire à sa réunion du 24 février 2021.

6. Préparatifs de la onzième session du Forum urbain mondial.
  7. Alignement des cycles de planification du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur le processus d'examen quadriennal complet des activités opérationnelles.
  8. Examen de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
  9. Date et ordre du jour provisoire de la deuxième réunion à participation non limitée du Comité des représentants permanents.
  10. Élection des membres du Bureau.
  11. Questions diverses.
  12. Clôture de la réunion.
-